

LES SITES ACCORINVEST-GESTION.COM - ACCORINV.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans les hôtels accor et notamment en Espagne. C'est le premier site que nous découvrons sur ce produit. Il a été bien évidemment usurpé le nom de la société accor. Ne donnez pas un centime ! Il est à noter l'apparition dans le paysage d'un autre clone frauduleux créé le 28/02/2024.

Les sites internet

Le site accorinv.com

Il a été créé le 28/02/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/accorinv.com>

Le site accorinvest-gestion.com

Il a été créé le 22/11/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/accorinvest-gestion.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 89 26 81 26

Le numéro 01 89 26 81 27

Ils s'inscrivent dans une série intéressante :

g-clients.com	01 89 26 78 34
bunq-france.com	01 89 26 79 46
accorinvest-gestion	01 89 2681 26
accorinvest-gestion	01 89 26 81 27
arquancapital.com	01 89 26 81 28
bunq-france.com	01 89 26 84 65

Les faux noms

Le site s utilise :

- M. Franck VENEL
- M. Eric DURAND
- M. Jean Jacques MORIN

Les produits

Il est proposé d'investir dans les hôtels ACCOR. Nous publions le mail reçu par un potentiel client et la présentation par le site :

[Le-mail-du-site-accorinvest-gestion.pdf](#)

[La-presentatiin-du-site-accorinvest-gestion.pdf](#)

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES89 0182 4017 5302 0170 8976

Les informations juridiques

Le site accorinv.com a été inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 19/03/2024

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

La société accor ne propose en aucun cas de participer à sa croissance ! Il s'agit une fois de plus d'une usurpation d'identité.

Demandez un rendez vous PHYSIQUE !

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez aussi agir contre les escrocs. Vous trouverez avec le lien ci-dessous des stratégies selon que vous êtes en contact sans avoir versé de fonds ou que vous avez perdu des fonds. Ce travail est important. Il nous permet d'obtenir des informations sur les moyens mis en œuvre et de mieux identifier les réseaux agissant dans l'ombre.

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

